

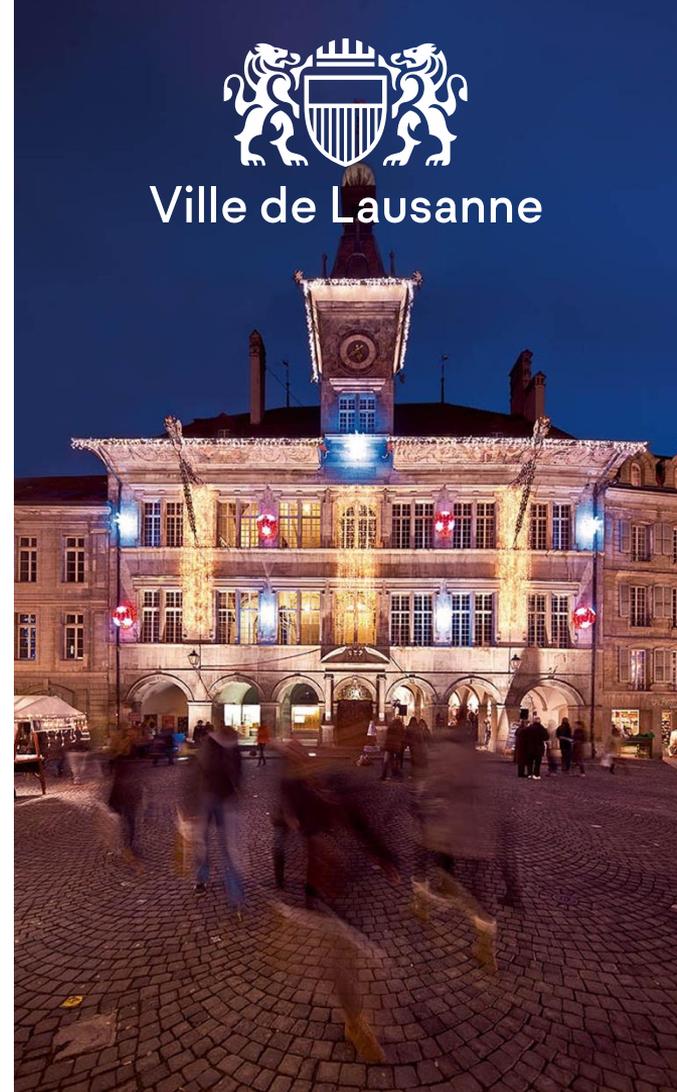
# Budget 2026

Présentation à la presse  
Municipalité de Lausanne

7 octobre 2025



Ville de Lausanne



# Sommaire

- Chiffres clés
- Evolution des charges
- Evolution des revenus
- Investissements
- Conclusions



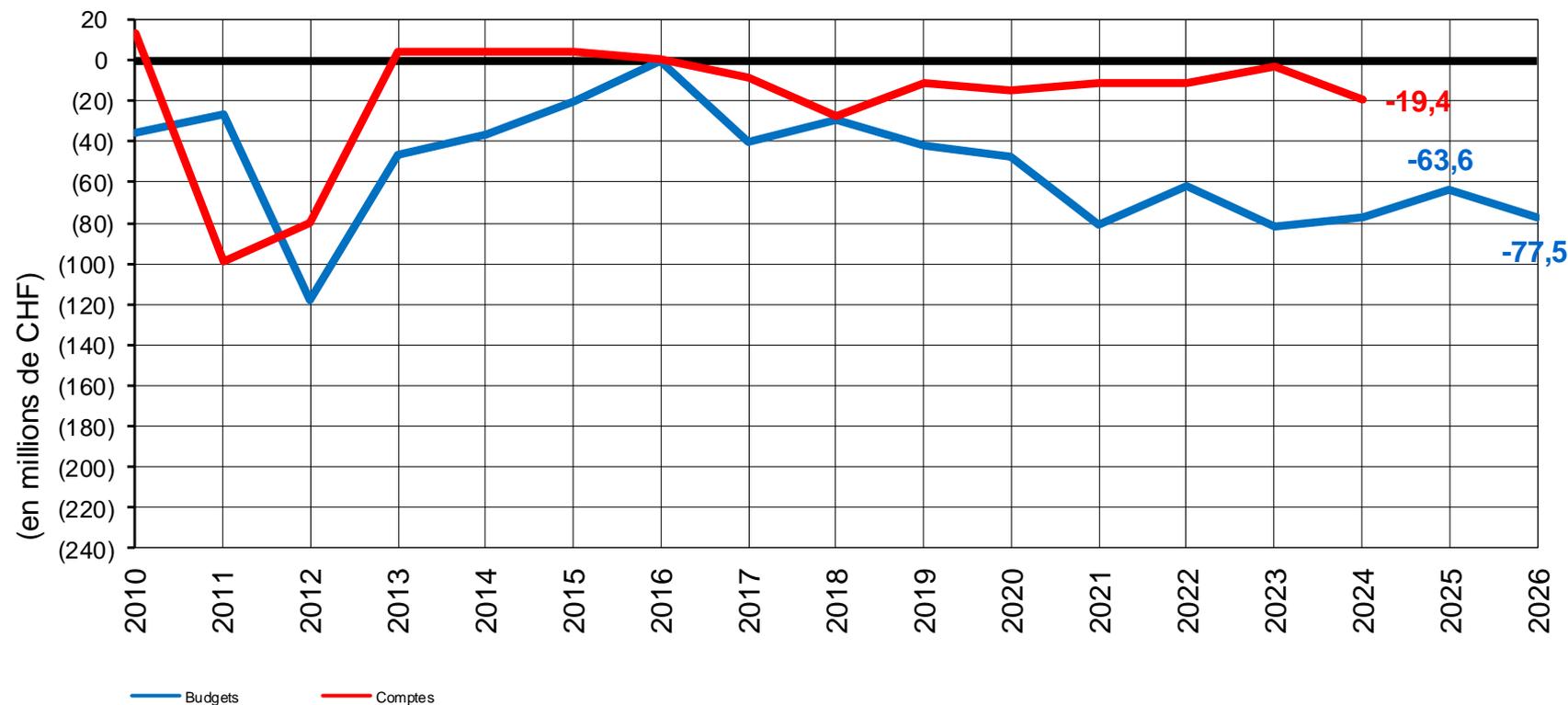
# Chiffres clés

# Chiffres clés

(en millions de CHF)

C2024	B2025		B2026	Ecart (B26-B25)
-19,4	-63,6	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-77,5	-13,9
<b>93,1</b>	<b>41,9</b>	<b>Autofinancement du compte de fonct.</b>	<b>48,7</b>	<b>6,8</b>
156,7	263,6	Investissements nets	247,5	-16,1
<b>-63,6</b>	<b>-221,7</b>	<b>Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement</b>	<b>-198,8</b>	<b>22,9</b>

# Évolution du résultat



# Éléments essentiels

- Poursuite du développement des places d'accueil parascolaire (+96 places) et petite enfance (+81 places) et renforcement du personnel d'encadrement
- Rythme toujours soutenu des dépenses d'investissement (près de CHF 300 mios bruts)
- Priorité donnée aux politiques climatiques pour environ CHF 185 mios bruts
- Engagement pour la sécurité publique, notamment par la présence renforcée d'agents de sécurité
- Prise en compte du transfert de charges du Canton : impôt sur les gains immobiliers, impact négatif de CHF 4,5 mios
- Pour rappel, les charges liées au statut de «ville centre» sont évaluées à plus de CHF 60 mios



# Evolution des charges

# Évolution des charges B2025 – B2026

Charges (en mios de CHF)	B 2025	B 2026	Variation	En %
<b>Charges de fonctionnement publiées</b>	<b>2'202,6</b>	<b>2'053,4</b>	<b>-149,1</b>	<b>-6,8%</b>
- Subvention à redistribuer (gr. 37) / Imputations internes (gr. 39), équivalence aux gr. 47/49		8,0		
- SiL : Diminution des achats d'énergie destinés à la revente (gr. 312)		54,4		
- Changement de méthodes comptables (présentation péréquation)		111,9		
<b>Total des charges apurées</b>	<b>2'202,6</b>	<b>2'227,7</b>	<b>25,1</b>	<b>1,1%</b>

- CHF 18,5 mios Hausse des charges de personnel (yc. politique salariale et indexation)
- CHF 13,4 mios Hausse des coûts nets en lien avec la péréquation (facture sociale)

## Poursuite des efforts sur l'accueil de jour comme priorité

- Accueil de la petite enfance préscolaire (+81 places)
  - Poursuite du développement de nouvelles places d'accueil en préscolaire
  - Pérennisation des places ouvertes en 2025
  - Création de 81 nouvelles places en préscolaire (0-4 ans)
- Accueil parascolaire (+96 places)
  - Pérennisation des 247 places ouvertes à la rentrée 2025 (1-8P) et de l'élargissement de 204 places APEMS pour les vacances
  - 96 places supplémentaires prévues pour la rentrée 2026 (1-6P)
- Renforcement du personnel d'encadrement et de surveillance
  - Hausse du taux d'encadrement petite enfance : CHF 0,8 million

# Évolution des effectifs

**Par rapport au B2025, évolution de +60 ept au B2026, principalement :**

- + 50 ept liés à la thématique visant au développement dans le domaine de l'accueil de jour
- 48 ept en lien avec la reprise par Tridel du personnel Ville
- + 20 ept liés au développement du chauffage à distance
- + 14 ept au service de l'inclusion et des actions sociales de proximité en lien avec la création de plusieurs postes (hébergement d'urgence et travail social de rue)
- + 12 ept de conseiller.ères en insertion et de formateur.trices au service de l'emploi (adaptation liée au nombre de dossiers traités);
- + 12 ept relatifs à l'internalisation du Centre de services du SOI (service d'organisation et d'informatique)

# Charges spécifiques des « Villes-Centres »

- Lausanne, en tant que Ville-Centre, supporte des coûts importants qui profitent aux non-résidents (culture, sécurité, loisirs, transports,...)
- Ces charges sont estimées à plus de CHF **60 mios nets par année** (env. CHF 450 CHF par Lausannois) et concernent surtout :
  - Culture
  - Sécurité publique, police
  - Sport & loisirs
  - Transports
- Ces charges alourdissent le budget de la Ville et sont insuffisamment compensées par la péréquation
- Le transfert de charges cantonales sur les communes vient encore augmenter de CHF 4,5 mios ces charges supplémentaires assumées par la Ville de Lausanne



# Evolution des revenus

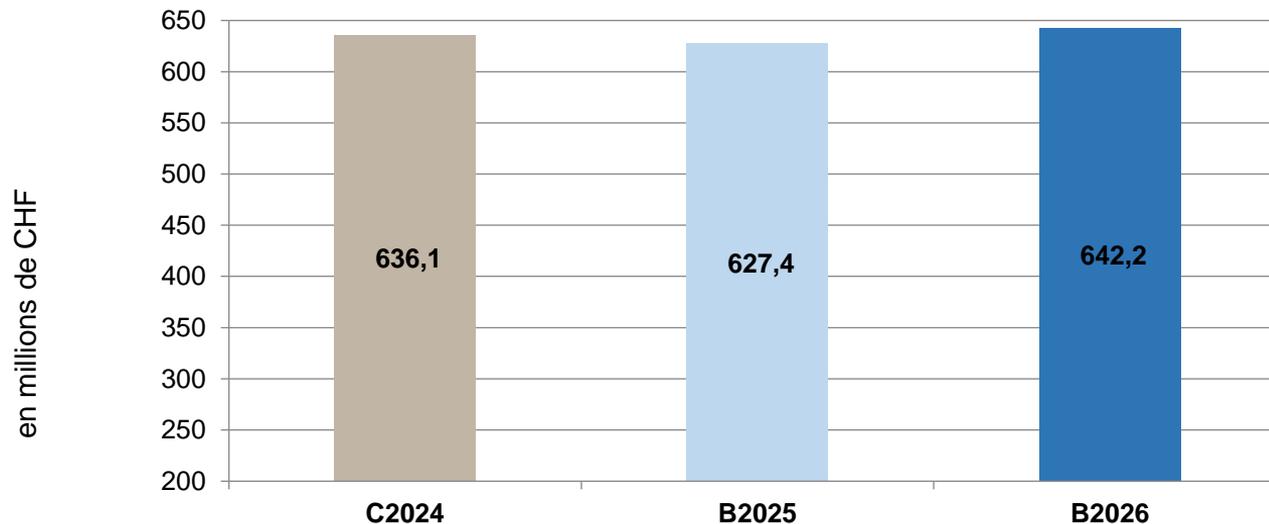
# Évolution des revenus B2025 – B2026

Revenus (en mios de CHF)	B 2025	B 2026	Variation	En %
<b>Revenus de fonctionnement publiés</b>	<b>2'139,0</b>	<b>1'975,9</b>	<b>-163,1</b>	<b>-7,6%</b>
- Subvention à redistribuer (gr. 47) / Imputations internes (gr. 49), équivalence aux gr. 37/39		8,0		
- SiL : Diminution des ventes d'énergie (gr. 435)		22,1		
- Changement de méthodes comptables (présentation péréquation)		111,9		
<b>Total des revenus apurés</b>	<b>2'139,0</b>	<b>2'117,9</b>	<b>-21,1</b>	<b>-1,0%</b>

- CHF +19,3 mios soit 3,1% (gr. 40) Evolution des recettes fiscales (adaptation aux comptes 2024) dont :
  - ✓ Personnes Physiques : +12,9 mios soit 3,2%
  - ✓ Personnes Morales : +5,5 mios soit 5,2%
  - ✓ Autres impôts : +0,9 mio soit 0,9%
- CHF -28,5 mios Diminution des prélèvements aux fonds et financements spéciaux (gr. 48)
- CHF -4,5 mios Mesure cantonale de transfert de charges (gr. 44)
- CHF -2,3 mios ajustement des recettes liées aux amendes (adaptation aux comptes 2024)

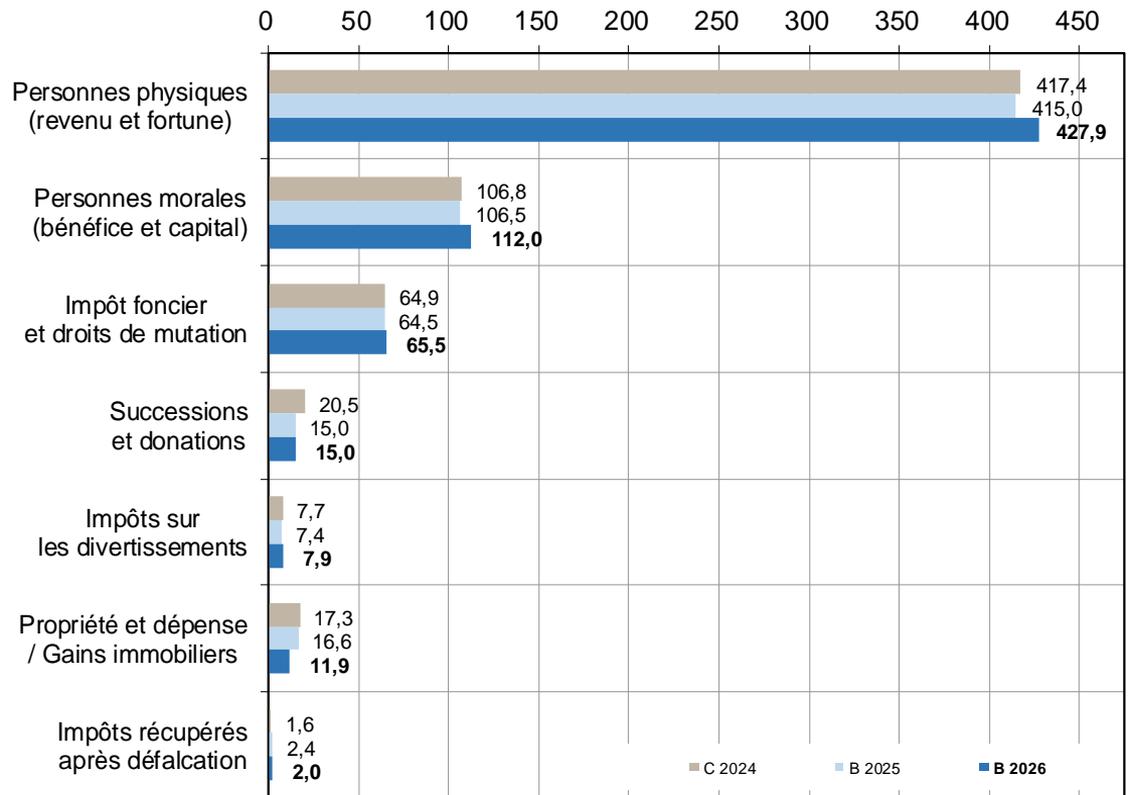
**Hors prélèvements au gr. 48, hausse des revenus par rapport au B2025 de 0,3%**

# Évolution des impôts (1/2) y.c impôt sur les gains immobiliers



- Hausse des recettes fiscales de CHF 14,8 mios, dont principalement :
  - Amélioration des impôts sur le revenu des personnes physiques (CHF 12,9 mios)
  - Amélioration des impôts sur le bénéfice des personnes morales (CHF 5,5 mios)
  - Baisse de CHF 4,5 mios des recettes fiscales liées aux gains immobiliers due au transfert de charges Canton-Communes

# Évolution des impôts (2/2) y.c impôt sur les gains immobiliers



en millions de CHF

- **Personnes physiques (+12,9 mios)**
- **Personnes morales (+5,5 mios)**
- **Autres impôts**
  - Impôts fonciers (+1,0 mio)
  - Impôts divertissements (+0,5 mio)
  - Propriété et dépense / Gains immobiliers (-4,7 mios)
  - Impôts récupérés après défalcation (-0,4 mio)

**Total : CHF +14,8 mios**



# PSAF III

# Suivi du PSAF III

- Conformément aux engagements pris dans le cadre du budget 2022, la Municipalité a lancé une troisième démarche progressive de PSAF de **CHF 20 mios** pérennes sur la période 2023-2026
- Au B2026, les impacts des mesures retenues par la Municipalité développent des améliorations financières à hauteur de **CHF 2,7 mios nets** (pour mémoire, le montant concernant les comptes 2023 et 2024 ainsi que le prévisionnel 2025 se monte à **CHF 18,2 mios nets**)
- A date sur la législature actuelle, les améliorations identifiées au titre du PSAF III s'élèvent donc à **CHF 20,9 mios nets** assurant l'atteinte de l'objectif fixé par la Municipalité
- Les deux premières démarches PSAF I et PSAF II ont permis de générer respectivement **CHF 40 mios** et **CHF 35 mios**, soit un total de **CHF 95,9 mios** en incluant la 3<sup>ème</sup> démarche.



# Investissements

# Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2026

- Le montant des investissements se maintient à un niveau élevé à près de **CHF 293 mios bruts**
- Dans la lignée des précédents budgets, une grande partie des investissements consentis, soit environ **CHF 183 mios**, concerne le climat avec des projets en lien avec: l'assainissement énergétique des bâtiments (dont les écoles et les infrastructures sportives), la mobilité douce, la rénovation et l'extension des réseaux (dont le CàD), le patrimoine vert,...
- Les autres thématiques prioritaires d'investissement concernent le domaine de l'eau pour **CHF 40 mios**, le projet Métamorphose pour **CHF 27 mios**, les bâtiments scolaires pour **CHF 23 mios** et l'informatique pour près de **CHF 20 mios**

# Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2026

<b>Climat : énergie et changements climatiques</b> Renouvellement du réseau électrique, Rénovations et extensions des réseaux, Extensions réseaux CAD, Déploiement de compteurs intelligents, Plan lumière	CHF 98.2 mios
<b>Climat : mobilité et espace public</b> Mobilité durable, Axes-fort - Tramway, Rues vivantes II, PALM 2007 - BHNS Confrérie / Saint-François, Place de la Riponne, Axes forts - mesures d'accompagnement, Ancien-Stand, CE BHNS PP6 - PP8 - PP11, Léman 2030, Pôle-Gare	CHF 41.9 mios
<b>Climat : bâtiments (y c. efficacité énergétique)</b> Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley - rénovation, Rénovation du port d'Ouchy, Programme d'entretien de bâtiments, Rénovation du Centre funéraire de Montoie, Fondation de l'Hermitage, Assainissement de l'enveloppe Espace des inventions, Stratégie d'assainissement bâtiments - 1er lot, Rénovation bâtiment Pierre-de-Plan	CHF 38.6 mios
<b>Climat : patrimoine vert</b> Entretiens annuels pour la création d'espaces verts et pour la biodiversité, Réaménagement de places de jeux, Actions en faveur de la nature	CHF 4.8 mios

# Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2026

<b>Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et Sports</b> Assainissement et agrandissement des bâtiments scolaires, Construction d'une école primaire aux Plaines-du-Loup et Près-de-Vidy, Création de 18 classes à Beau-Rivage, Construction de deux salles de gymnastique à Béthusy, Agrandissement groupe scolaire Grand-Vennes, Réseaux informatiques pédagogiques, Transformation du Collège de Montblesson, Assainissement et entretien des installations sportives	CHF 23.0 mios
<b>Métamorphose</b> Ecoquartiers des Plaines-du-Loup, Ecoquartier des Prés-de-Vidy, Fouilles archéologiques	CHF 27.2 mios
<b>Investissements dans le domaine de l'eau</b> Rénovation extension et reprise de réseaux, Réfections de l'usine de Bret, AFTPU-TRAM PP1 Renens-Bussigny / Villars ste Croix, Augmentation 20% capacité de l'usine de Lutry, Dérivation du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne, Travaux urgents sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées, Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre	CHF 39.9 mios
<b>Informatique et autres investissements</b> Digital workplace, Evolutions informatiques des SIL, Changement d'ERP RH, Crédit cadre pour projets informatiques, Réseau RECOLTE, Systèmes information police	CHF 19.5 mios



En conclusion

# Conclusions

- Un engagement clair pour la jeunesse et les familles, avec le développement des places d'accueil parascolaire et de petite enfance
- Une politique déterminée en faveur de la transition énergétique et du climat, traduite par des crédits renforcés pour la durabilité
- Le maintien d'un rythme d'investissement soutenu, garantissant la modernisation des infrastructures et la réponse aux enjeux climatiques
- Une politique salariale active et l'indexation des entités subventionnées
- Le financement de prestations régionales et cantonales qui dépassent le périmètre communal (charges des Villes-Centres, transfert de charges cantonales sur les communes)
- Un budget d'avenir, à la fois socialement responsable et financièrement maîtrisé mais alourdi par les transferts de charges imposés par le Canton, auxquels la Municipalité s'oppose